



Remboursement cheques frauduleux

Par **Charles**, le **26/04/2011** à **10:55**

Bonjour,

J'ai appris en Juin dernier que mon compte était débiteur de 2200 euros pour causes de cheques frauduleux. Je précise que ces derniers proviennent d'un chéquier édité sur un ancien compte de ma banque. Compte a l'heure des faits cloturé depuis plus d'un an. Apres depot de plainte et demande de remboursement aupres de ma banque, je n'ai toujours pas été remboursé de la totalité des cheques (3 pour un montant de 430€ sur les 2200€).

Voilà maintenant 10 mois que cette affaire traine et la manque me prélève sans cesse des frais divers (incident de fonctionnement, echeance impayée...).

N'y aurait-il pas un moyen juridique d'accélérer le processus, étant donné que ma banque m'a clairement annoncé par téléphone qu'elle ferait tout pour ne pas avoir à rembourser les cheques.

En vous remerciant d'avance de vos réponses...